



Affichée le 2 juillet 2024

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

## Conseil de Communauté de communes

### Extrait du registre des délibérations Séance du 25 juin 2024

Conseillers en exercice : 38  
Conseillers titulaires présents : 27  
Pouvoirs : 11  
Votants : 38

Date de convocation : 17 juin 2024  
Date d'affichage : 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Delphine Deren, directrice générale de la Communauté de communes, qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

#### **Etaient présents :**

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur SCHMIT Benoit, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Madame DEVRIENDT Laëtitia, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur MATHÉROT Olivier, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur DOARÉ Louis-Jean, Madame ROUEN Dominique

#### **Avaient donné pouvoir :**

Monsieur MONGIN Claude à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul  
Madame BOURLON Chantal à Madame BARNET Suzanne  
Madame CADART Anne-Marie à Monsieur ONETO Jean-François  
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur SALMON Patrick  
Monsieur BENSAL Malek à Monsieur BARIANT Jean-Pierre  
Madame COURTYTERA Véronique à Madame GAIR Laurence  
Monsieur GREEN Alain à Madame LONY Eva  
Monsieur BAKKER Hubert à Monsieur KHALOUA Madani  
Monsieur BENOIT Dominique à Madame LENOIR Isabelle  
Madame CAPIROSSI Pascale à Madame ROUEN Dominique  
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Monsieur PAPIN Michel

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

**Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy**

**DÉLIBÉRATION N°020/2024**

**OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS**

**Le Conseil communautaire,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif au compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 ;

**Vu** la délibération n°015/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** les décisions intervenues depuis le précédent Conseil communautaire et relatives aux points suivants :

N° Acte	Objet	Dépenses engagées
004/2024	CABINET LANDOT ET ASSOCIÉS : Acceptation des conditions financières relatives à la mission d'accompagnement et de représentation en justice nécessaire à l'introduction d'un référé-expertise visant les désordres situés sur l'AGV intercommunale située à Tournan-en-Brie	Constitution auprès du greffe : 250 euros HT Rédaction de tout autre mémoire ou d'une note en délibéré et accompagnement aux opérations d'expertise : 155 euros HT/heure avec un plafond à 2 480 euros HT Pour les temps de déplacement : application du tarif horaire à 100 euros HT/heure
005/2024	CIRIL : Signature du contrat de maintenance des applicatifs Civil Net Finances et Civil Net RH dans le datacenter SynAAPs (contrat conclu pour une durée de 12 mois, reconductible 4 fois)	2 921,00 euros HT 3 505,20 euros TTC
006/2024	EVA : Signature du marché 24M001 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la création de la liaison douce O12 entre le pont de la Verrerie et le carrefour giratoire du collège Marie Laurencin à Ozoir-la-Ferrière	36 190,00 euros HT pour la mission de base, de 800 euros HT pour la tranche optionnelle 1 et de 800 euros HT pour la tranche optionnelle 2, soit un total retenu de 37 790,00 euros HT 45 348,00 euros TTC
007/2024	RÉSEAU VIF (ex RER V) : Autorisation pour solliciter une subvention auprès de l'État au titre du 7 <sup>e</sup> appel à projets du Fonds de mobilités actives pour des aménagements cyclables (coût HT de l'opération à hauteur de 5 197 268,67 euros), une subvention a déjà été sollicitée auprès de la Région Ile-de-France au titre du Plan vélo régional	Subvention sollicitée à hauteur de 20 % (soit 1 039 453,70 euros)
008/2024	Constitution d'une provision pour créances douteuses (à l'article 6817 « dotations aux dépréciations des actifs circulant ») pour l'exercice 2024 (dépense obligatoire au vu de la réglementation) considérant que l'état des restes à recouvrer du 12 janvier 2024 laisse apparaître des créances non recouvrées d'un montant de 62 117,68 euros	10 705,44 euros

009/2024	CABINET LANDOT ET ASSOCIÉS : Signature de la convention d'assistance juridique générale pour sécuriser juridiquement l'action publique menée par la CCPB considérant l'environnement juridique complexe des collectivités territoriales	Montant maximum de la prestation fixé à : 39 000,00 euros HT 46 800,00 euros TTC
010/2024	SCMS EUROPE : Signature du contrat de renouvellement d'assistance et de maintenance du logiciel Logisoft Planning dédié à la gestion de la réservation des salles des équipements sportifs intercommunaux pour l'année 2024	580,00 euros HT 696,00 euros TTC
011/2024	BATIMENTS INDUSTRIE RÉSEAUX (BIR) : Signature du marché 24M003 relatif à la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public des ZAE de Gretz-Armainvilliers et Tournan-en-Brie	144 408,00 euros HT 173 289,60 euros TTC
012/2024	SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE FINANCEMENT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT : Signature de l'avenant n°1 au contrat Aquapac relatif à la reconnaissance géothermique dans le cadre de la construction du centre aquatique intercommunal pour concrétiser la prise d'effet de la garantie de recherche sur le second forage prévu à la suite du succès du premier forage	Cotisation : 4 950,00 euros
013/2024	ASSOCIATION WEE SEE MUSIQUE DIFFUSION : Signature du contrat pour le concert de Sylvain Del Campo dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	Prestation à 1 800 euros
014/2024	ASSOCIATION TALENTS D'OZOIR : Signature du contrat pour le concert des Blue Beat dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	Prestation à 1 300 euros
016/2024	ANCORIS : Signature du contrat portant sur l'offre pour la conduite d'un inventaire du tissu économique et la réalisation d'un diagnostic en matière d'attractivité territoriale	39 943,00 euros HT 47 931,60 euros TTC
017/2024	BLOW PROD : Signature du contrat pour l'organisation du concert de Max Pinto dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	2 975,00 euros HT 3 750,00 euros TTC
018/2024	ASSOCIATION BOUNCING WITH PELOCHO : Signature du contrat pour l'organisation du concert de Romain Vuillemin Quartet dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	2 330,00 euros
019/2024	FWP : Signature d'un avenant au contrat pour le contrôle périodique des équipements sportifs du complexe de gymnastique intercommunal	250,00 euros HT 300,00 euros TTC
020/2024	CULLIGAN INDUSTRIAL : Signature d'un avenant de transfert au contrat 21C008 pour l'entretien périodique d'un adoucisseur d'eau au dojo intercommunal (transfert de ATS Culligan à la suite de la création de la nouvelle filiale)	Pas d'incidence financière Pour rappel montant 2023 : 338,00 euros HT 405,60 euros TTC
021/2024	EIFFAGE ÉNERGIE : Signature du contrat portant sur l'entretien annuel de l'éclairage public des ZAE situées sur les communes de Gretz-Armainvilliers et Tournan-en-Brie	4 371 euros HT 5 245,20 euros TTC
022/2024	UP EVENTS : Signature du contrat pour l'organisation du concert de Up Quintet dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	1 500,00 euros
023/2024	SIVU DU CONSERVATOIRE COUPERIN : Signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	3 432,40 euros
024/2024	ASSOCIATION OFFICE CULTUREL DE LÉSIGNY : signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la quatrième édition du festival de jazz intercommunal	8 121 euros

025/2024	ENTREPRISES RETENUES POUR LA CONSTRUCTION DU CAI : Signature de l'avenant 1 au marché 23M005 à la suite d'une erreur matérielle relative au mois d'établissement des prix dans la clause de révision des prix (octobre 2023 au lieu d'avril 2023)	Pas d'incidence financière sur les montants des marchés
026/2024	ERTCM INDUSTRIES : Signature de l'avenant 1 au marché 23M005 (lot 3 « charpente métallique » à la suite d'une erreur matérielle relative au mois d'établissement des prix dans la clause de révision des prix (octobre 2023 au lieu d'avril 2023)	Pas d'incidence financière sur le montant du marché

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Ozoir-la-Ferrière, le 25 juin 2024

Le Président,  
Jean-François Oneto,



La Secrétaire de séance,  
Christine Fleck,



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, situé 43 rue du Général de Gaulle à 77 000 Melun ou via la plateforme [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*